

# 9<sup>e</sup> CONGRÈS MONDIAL CONTRE LA PEINE DE MORT

KIT PRESSE

PARIS · 30 JUIN - 2 JUILLET 2026

MAISON DE LA RADIO ET DE LA MUSIQUE · 30 JUIN - 1<sup>er</sup> JUILLET

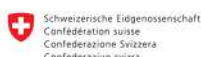
HÔTEL DE LASSAY · 2 JUILLET



Organisé par



Sous le parrainage de



Federal Department of Foreign Affairs FDFA

## **SOMMAIRE**

- 1. Le 9e Congrès mondial contre la peine de mort**
  - Un rendez-vous international de référence
  - Les objectifs
  - Le Congrès en bref
- 2. Les enjeux de l'édition 2026**
  - Une résurgence préoccupante de la peine de mort
  - La lutte contre les discriminations
  - Une mobilisation renforcée pour l'abolition universelle
- 3. Une tendance mondiale vers l'abolition**
  - La peine de mort en 2025
  - Faits et chiffres
- 4. Les grandes lignes du programme académique et invité·es confirmé·es**
  - Plénières
  - Tables rondes
  - Ateliers
- 5. Les voix du Congrès**
- 6. Jeunesse : une nouvelle génération engagée**
- 7. Culture et engagement**
  - Soirée témoins
  - Expositions et autres événements culturels
- 8. Temps forts**
  - Cérémonie d'ouverture
  - Cérémonie de clôture
- 9. Espaces d'échanges et de mobilisation**
  - L'Agora de l'abolition
  - Espaces d'échanges et de networking
- 10. Histoire du Congrès et partenaires**
- 11. Informations pratiques presse**

# 1. LE 9<sup>e</sup> CONGRÈS MONDIAL CONTRE LA PEINE DE MORT

## UN RENDEZ-VOUS INTERNATIONAL DE RÉFÉRENCE

Le Congrès mondial contre la peine de mort constitue le principal rendez-vous international dédié à l'abolition universelle. Organisé tous les trois ans, il réunit l'ensemble des acteur·rices engagés dans ce combat : responsables politiques, magistrat·es, avocat·es, diplomates, organisations de la société civile, expert·es internationaux, ainsi que des témoins directs.

Pendant trois jours, le Congrès offre un espace unique de dialogue, de réflexion et de mobilisation. Il permet de confronter les expériences, d'analyser les dynamiques en cours et de faire émerger des stratégies communes.

Le Congrès contribue également à renforcer les coopérations internationales, à encourager les engagements politiques et à soutenir les dynamiques en faveur de l'abolition.

Il participe enfin à rompre l'isolement de nombreux acteurs engagés, parfois exposés à des risques dans leur pays, et à renforcer durablement leurs capacités d'action.

## LES OBJECTIFS

- \ Rassembler les abolitionnistes du monde entier.
- \ Encourager des avancées concrètes et des engagements en faveur de l'abolition universelle.
- \ Soutenir la coopération entre responsables politiques et sociétés civiles.
- \ Sensibiliser aux réalités de la peine de mort.
- \ Soutenir des jeunesses mobilisées et actrices de l'abolition.
- \ Combattre les discriminations, éviter la résurgence de la peine de mort et protéger les droits fondamentaux.

## LE CONGRÈS EN BREF

**+1 000** PARTICIPANT·ES

**90 PAYS** REPRÉSENTÉS

**3 JOURS** DE DÉBATS ET D'ÉCHANGES

**2 PLÉNIÈRES, 5 TABLES RONDES, 9 ATELIERS**

**14 ACTIONS CULTURELLES**

**1 ESPACE DÉDIÉ À LA JEUNESSE**

Le Congrès est gratuit et ouvert à toutes et tous.

L'inscription est obligatoire pour pouvoir accéder à l'événement et aux informations exclusives via l'application dédiée **ECPM 9WC**.

**APP STORE (IOS)**



**PLAY STORE (ANDROID)**



**OU EN LIGNE SUR [LE SITE D'ECPM](#)**

## **2. LES ENJEUX DE L'ÉDITION 2026**

### **RÉSURGENCE DE LA PEINE DE MORT**

Alors que 114 États ont désormais aboli totalement la peine de mort, une résurgence des exécutions est observée dans plusieurs pays où la peine capitale demeure un outil de répression politique, de contrôle social ou de réponse aux crises sécuritaires. Cette réalité contraste avec la dynamique mondiale de l'abolition : les exécutions restent malgré tout concentrées dans un nombre limité d'États notamment la Chine, l'Iran, l'Arabie Saoudite et l'Irak, alors que de plus en plus de pays s'éloignent durablement de cette pratique.

### **LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS**

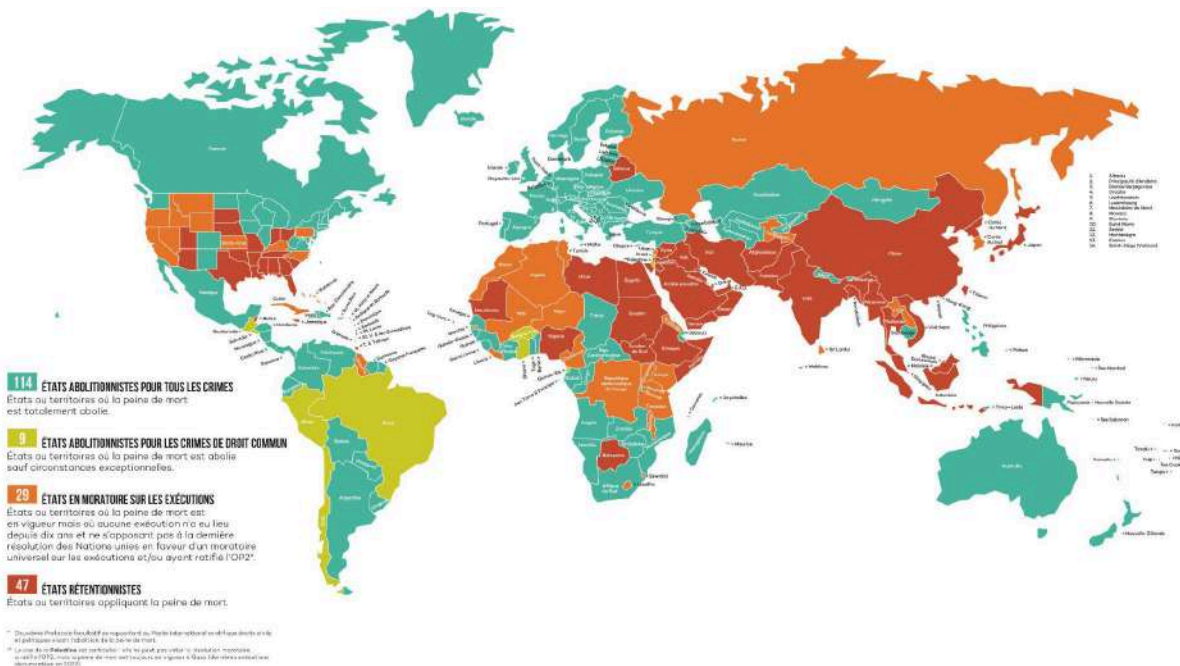
La peine de mort frappe de manière disproportionnée les populations les plus vulnérables : minorités ethniques ou religieuses, personnes en situation de précarité, opposants politiques ou personnes condamnées pour des infractions liées aux stupéfiants. Dans plusieurs pays, elle reste également utilisée contre les personnes LGBT+ et au terme de procès iniques.

### **MOBILISATION POUR L'ABOLITION UNIVERSELLE**

Le Congrès entend renforcer les stratégies internationales pour l'abolition universelle et affirmer que la peine capitale constitue une atteinte irréversible à la dignité humaine; de nombreux acteurs appellent désormais à reconnaître son caractère de crime contre l'humanité..

### 3. L'ABOLITION, UNE TENDANCE MONDIALE

#### LA PEINE DE MORT EN 2025



#### FAITS & CHIFFRES

**114 PAYS ET TERRITOIRES** ont complètement aboli la peine de mort pour tous les crimes

**47 ÉTATS** appliquent encore la peine de mort en 2025

**29 ÉTATS** appliquent un moratoire sur les exécutions

**LA CHINE, L'IRAN, L'ARABIE SAOUDITE ET L'IRAK** sont les 4 États ayant procédé au plus grand nombre d'exécutions en 2024, on compte **1 639+ EXÉCUTIONS EN IRAN** pour 2025

**25 508+** personnes sous le coup d'une condamnation à mort\*

**2707+ EXÉCUTIONS EN 2025** sans compter les milliers estimés en Chine\*

**12 ÉTATS** condamnent encore à mort pour homosexualité

Les principales méthodes d'exécution utilisées sont la décapitation, la pendaison, l'exécution par arme à feu et l'injection létale.

Source : ECPM et Amnesty International\*

## 4. LES GRANDES LIGNES DU PROGRAMME ACADÉMIQUE ET LES INVITÉ-ES

Le programme académique du 9e Congrès mondial contre la peine de mort est mené en partenariat avec la Coalition mondiale contre la peine de mort. Les détails du programme et les biographies des invité-es sont à retrouver dans l'application dédiée.

### **PLÉNIÈRE. LE POUVOIR JUDICIAIRE : ACTEUR DE L'ABOLITION**

**Enjeu** : Mettre en lumière le rôle déterminant des juges comme leviers concrets pour faire reculer la peine de mort et accélérer son abolition.

**Modération** : **Isabelle Lonvis-Rome** (France), Ambassadrice pour les droits de l'homme, magistrate, ancienne ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances.

**Avec** : **Virginia Mabiza** (Zimbabwe), Procureure générale

**Rosemary Barkett** (États-Unis), Ancienne juge fédérale

**M'hammed Abdennabaoui** (Maroc) - Président délégué du Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire, premier Président de la Cour de cassation (*sous réserve*)

**Mattias Guyomar** (France), président de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH)

**Rodrigo Mudrovitsch** (Brésil), président de la Cour interaméricaine des droits de l'homme (CIADH)

**Dumisa Ntsebeza** (Afrique du Sud), juge de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP)

**Santiago Cantón** (Argentine), secrétaire général de la Commission internationale de juristes

**Georges Kishabongo** (République démocratique du Congo), président du Réseau de magistrats congolais contre la peine de mort

### **PLÉNIÈRE. L'ASIE DE L'EST FACE AU DÉFI DE LA TRANSPARENCE : ENSEIGNEMENTS POUR L'ABOLITION UNIVERSELLE**

**Enjeu** : Comprendre comment l'opacité des systèmes judiciaires en Asie de l'Est freine l'abolition et identifier des leviers pour renforcer transparence et redevabilité.

**Modération** : **Tom Temprosa** (Philippines), directeur exécutif d'Anti-Death Penalty Asia Network (ADPAN)

**Avec** : **Elizabeth Salmón** (Pérou), Rapporteuse spéciale des Nations unies sur la Corée du Nord

**Eunju Kim** (Corée du Nord), survivante et militante des droits humains

**Edmund Bon** (Malaisie), avocat, représentant de la Malaisie à la Commission Intergouvernementale des Droits de l'Homme de l'ASEAN (AICHR)

**Mizuho Fukushima** (Japon), avocate et parlementaire japonaise, cheffe du Parti Social-Démocrate (SDP) (intervention vidéo)

**Yusril Ihza Mahendra** (Indonésie), ministre coordinateur des Affaires juridiques, des Droits humains, de l'Immigration et de l'Administration pénitentiaire d'Indonésie (*sous réserve*)

**Sorane Sakihama** (Japon), étudiante, lauréate du concours d'éloquence organisé à Tokyo en 2025 dans le cadre du 5ème Congrès régional sur la peine de mort

## **TABLE RONDE. LA PEINE DE MORT FACE AUX NOUVEAUX ÉQUILIBRES MONDIAUX : COMMENT RÉPONDRE À LA RÉSURGENCE ACTUELLE ?**

**Enjeu** : Analyser les dynamiques géopolitiques à l'origine du retour des exécutions et des menaces de rétablissement de la peine de mort et identifier des stratégies pour contrer cette tendance.

**Modération** : **Nicolas Perron** (France), directeur des Programmes internationaux d'ECPM

**Avec** : **Gala Veldhoen** (Pays-Bas), Rapporteuse de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur la peine de mort

**Robin Maher** (États-Unis), directrice exécutive, Death Penalty Information Center

**Urbain Yameogo** (Burkina Faso), membre et personne-ressource du Centre d'information et de formation en matière de droits humains en Afrique (CIFDHA) et de la Coalition contre la peine de mort au Burkina Faso

**Hatem Essaïem** (Tunisie), vice-président de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples

**Cardinal Fridolin Ambongo Besungu** (République démocratique du Congo), cardinal et archevêque de Kinshasa depuis 2018 (intervention vidéo sous réserve)

## **TABLE RONDE. LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE ET LA PEINE DE MORT : UN FREIN PERSISTANT À L'ABOLITION**

**Enjeu** : Interroger l'usage de la peine capitale dans les politiques antidrogue et ses effets sur les droits humains.

**Modération** : **Giada Girelli** (Royaume-Uni, International), Senior Human Rights Analyst, Harm Reduction International.

**Avec** : **Mahmood Amiry-Moghaddam** (Iran), directeur, Iran Human Rights

**Jeed Basyouni** (Royaume-Uni), Responsable peine de mort au Moyen Orient et en Afrique du Nord, Reprieve

**Elijah Tay** (Singapour), jeune activiste membre du Transformative Justice Collective (TJC)

**Sarah Belal** (Pakistan), avocate, directrice exécutive, Justice Project Pakistan

## **TABLE RONDE. INÉGALITÉS ET IMPACT SOCIOÉCONOMIQUES DE LA PEINE DE MORT : UNE RÉALITÉ SOUS-ESTIMÉE**

**Enjeu** : Mettre en évidence les conséquences économiques et sociales de la peine de mort sur les individus, les familles et les systèmes judiciaires, avec un focus sur la criminalisation de la pauvreté.

**Modération** : **Kirsten Han** (Singapour), journaliste et militante membre de ADPAN et du Transformative Justice Collective (TJC).

**Avec** : **Angelia Barnabas** (Malaisie), soeur de Pannir Selvam Pranthaman, citoyen malaisien condamné à la peine de mort et exécuté à Singapour en 2025

**Doreen Namalyo Kyazze** (Ouganda), directrice régionale pour l'Afrique, Penal Reform International

**Patsilí Toledo Vásquez** (Chili), membre du Comité CEDAW de l'ONU

**Bahar Mirhossen** (États-Unis), directrice du plaidoyer juridique au Cornell Center on the Death Penalty Worldwide, responsable du groupe de travail Genre de la Coalition mondiale contre la peine de mort

## **TABLE RONDE. LA PEINE DE MORT COMME CRIME CONTRE L'HUMANITÉ : ENJEUX ET RÉPONSES**

**Enjeu** : Explorer les arguments juridiques et politiques pour qualifier la peine de mort comme crime contre l'humanité.

**Modération** : **Javaid Rehman** (Royaume-Uni, Pakistan) Professeur de droit islamique et de constitutionalisme musulman à l'Université Brunel de Londres, ancien Rapporteur spécial de l'ONU sur la situation des droits de l'Homme en Iran

**Avec** : **Julia Bourbon Fernandez** (France), juriste et responsable Moyen-Orient et Afrique du Nord chez ECPM  
**Sara Hossain** (Bangladesh), présidente de la Mission indépendante d'établissement des faits sur la République Islamique d'Iran

**Duaa Dhainy** (Liban), chercheuse et chargée de plaidoyer chez European Saudi Organisation for Human Rights (ESOHR)

**Ethan Hee-Seok Shin** (Corée du Sud), membre du Groupe de travail sur la détention arbitraire de l'ONU

## **TABLE RONDE. L'EXAMEN DE LA CONSTITUTIONNALITÉ DE LA PEINE DE MORT PAR LES PLUS HAUTES JURIDICTIONS NATIONALES**

**Enjeu** : Examiner les stratégies juridiques visant à contester la peine de mort au niveau constitutionnel.

**Modération** : **Sandra Babcock** (États-Unis), Professeure de droit à Cornell Law School

**Avec** : **Shripati Ravindra Bhat** (Inde), ancien juge de la Cour suprême d'Inde

**Isaac Lenaola** (Kenya), juge en exercice à la Cour suprême du Kenya

**Kiyoung Kim** (Corée du Sud), ancien juge de la Cour constitutionnelle de Corée

**Jan Sheng-Lin** (Taïwan), ancien juge de la Cour constitutionnelle de Taïwan

**Adrian Saunders** (Saint-Vincent-et-les-Grenadines), ancien président de la Cour suprême des Caraïbes orientales et ancien président de la Cour de justice des Caraïbes.

## **ATELIER. DE LA RECHERCHE À LA PRATIQUE : LA CONTRIBUTION DES CLINIQUES JURIDIQUES À L'ABOLITION**

**Avec** : **Maitreyi Misra** (Inde), Directrice de la recherche et de la limitation de la peine de mort, The Square Circle Clinic, lauréate de l'Initiative Marianne pour les défenseurs des droits de l'homme, portée par le gouvernement français

**Anup Surendranath** (Inde), Professeur de droit, directeur exécutif de The Square Circle Clinic, Université de droit de Nalsar

**Nordine Drici** (France), coordinateur de deux projets de cliniques juridiques universitaires (IHEI à Paris et CliniDroit à Grenoble) qui visent notamment à produire des études et des rapports alternatifs sur les garanties judiciaires et les conditions de détention des condamnés à mort

## **ATELIER. PROFESSIONNELLE.S ET PEINE DE MORT : STRATÉGIES POUR GÉRER LE TRAUMATISME VICARIANT**

**Avec** : **WU Jiazhen** (Taïwan), Directrice adjointe de l'Alliance taïwanaise pour l'abolition de la peine de mort (TAEDP)

**Numbi Connie Samantha** (Ouganda), Directrice de l'éducation civique et de la campagne pour l'abolition de la peine de mort, Foundation of Human Rights Initiative (FHRI)

### **ATELIER. DOCUMENTER POUR ABOLIR : ÉCHANGE D'OUTILS ET DE PRATIQUES**

**Avec :** **Sherif Azer** (Égypte), Directeur des programmes, Commission égyptienne pour les droits et les libertés (ECRF)

**Marie-Lina Pérez** (France), Responsable Afrique-Asie, ECPM

**Nurudeen Olanrewaju Hassan** (Nigéria), Directeur des programmes, Hope Behind Bars Africa

### **ATELIER. ABOLITION UNIVERSELLE DE LA PEINE DE MORT ET INTERDICTION ABSOLUE DE LA TORTURE : UNE MÊME LUTTE**

**Avec :** **Marie Yeo** (Côte d'Ivoire), membre du comité scientifique, ACAT-Côte d'Ivoire

**Morris Tidball-Binz** (Chili), Rapporteur spécial sur les exécutions sommaires, extrajudiciaires ou arbitraires

**Matthew Goldberg** (Australie), président de la Coalition mondiale contre la peine de mort

**Tom Félix** (France), témoin qui risquait la peine de mort en Malaisie, acquitté en février 2026

### **ATELIER. CONSOLIDER LES ACQUIS : COMMENT PRÉVENIR LE RETOUR DE LA PEINE DE MORT ?**

**Avec :** **Parvais Jabbar** (Royaume-Uni), Co-directeur exécutif et co-fondateur de The Death Penalty Project

**Karen Gomez Dumpit** (Philippines), Vice-présidente de la Coalition mondiale contre la peine de mort (WCADP)

### **ATELIER. LA COMMUNICATION ABOLITIONNISTE DANS UN CONTEXTE MÉDIATIQUE CHANGEANT : LES JEUNES MONTRENT LA VOIE**

**Avec :** **Taliana McIlwrath** (Royaume-Uni), jeune ambassadrice pour l'abolition

**Hala Abou Ali** (Liban), coordinatrice de projet, Association libanaise pour les droits civils.

### **ATELIER. PROTÉGER LES ABOLITIONNISTES DANS UN ENVIRONNEMENT DE PLUS EN PLUS HOSTILE**

**Avec :** **Falah Sayed** (Syrie), Responsable affaires juridiques et plaidoyer, MENA Rights Group

**Ilyas Adam Hasan** (Somalie), Coalition of Somali Human Rights Defenders - CSHRDS (Somalie)

### **ATELIER. DISCRIMINATION INTERSECTIONNELLE : ENSEIGNEMENTS DE L'APPROCHE DE GENRE**

**Avec :** **Angela Uwandu Uzoma-Iwuchwu** (Nigéria), Directrice pays, Avocats sans frontières au Nigéria

**Leila Tarighi** (Iran et Royaume-Uni), Iran Human Rights

**Debra Milke** (Allemagne et Etats-Unis), témoin, Witness To Innocence

## 5. PARMIS LES VOIX DU CONGRÈS

Plus d'une centaine de voix abolitionnistes se réuniront lors du Congrès : celles de personnes anciennement condamnées à mort, dont les parcours illustrent les réalités humaines derrière les politiques pénales ; celles des familles et proches de personnes exécutées ou incarcérées, qui révèlent les conséquences sociales, économiques et humaines de la peine de mort ; et celles des acteurs de l'abolition, avocats, juges, militants associatifs, expert-e-s de l'ONU, qui luttent au quotidien pour son recul dans le monde.

**Toutes les biographies de ces voix sont à retrouver dans l'application (voir page 4).  
Coup de projecteur sur quelques-unes d'entre elles.**



**Hideko Hakamata**  
(Japon)

*Langue : japonais*

Hideko Hakamata s'est dévouée à la libération de son frère cadet. Iwao, 90 ans, a été arrêté à l'âge de 30 ans.

Il a passé 46 ans dans les couloirs de la mort, devenant le plus vieux condamné à mort au monde.

Libéré en 2014 à la suite de la réouverture de son dossier, il a été acquitté en 2024.



**Angelia Barnabas**  
(Malaisie)

*Langue : anglais, malais, tamoul*

Angelia Banabas a joué un rôle actif dans les mobilisations visant à empêcher l'exécution de son frère, Pannir Selvam Pranthaman, condamné pour une affaire liée au trafic de drogue à Singapour.

Depuis son exécution en octobre 2025, elle s'est engagée pour dénoncer l'impact de la peine de mort sur les proches des condamnés.



**Chien-Ho Su**  
(Taïwan)

*Langues : taïwanais, anglais*

Militant taïwanais des droits humains et survivant d'une erreur judiciaire emblématique, Su Chien-ho a été condamné à mort en 1995 à la suite d'aveux obtenus sous la torture, il a été acquitté en 2012 après 17 ans de mobilisation. Il œuvre aujourd'hui pour la réforme judiciaire et l'abolition de la peine de mort.



**Shole Pakravan**  
(Iran)

*Langues : farsi, anglais*

Shole Pakravan est une militante iranienne et la mère de Reyhaneh Jabbari, exécutée en 2014 après avoir poignardé son violeur présumé en état de légitime défense. Elle est devenue une voix emblématique du combat abolitionniste iranien.



**Ahmed Haou**  
(Maroc)

*Langues : arabe, français*

Ahmed Haou a été condamné à mort au Maroc en juillet 1984 pour atteinte à la sécurité intérieure de l'État après avoir brandi des pancartes contre le régime d'Hassan II lors d'une manifestation pacifiste. Grâce à la pression des organisations internationales, il est finalement gracié en 1998.



**Antoinette Chahine (Liban)**

*Langues : arabe, français*

Antoinette Chahine a été arrêtée en 1994 et condamnée à mort en 1997 pour le meurtre d'un prêtre. L'appartenance de son frère à une milice chrétienne interdite au Liban se révèle être la véritable raison. En prison, elle est torturée. Elle sera finalement libérée en 1999.



**Daniel Gwyn**  
(États-Unis)

*Langue : anglais*

Daniel Gwyn a passé près de 30 ans dans le couloir de la mort avant que sa peine ne soit commuée en 2023 et qu'il soit libéré en 2024. En détention, il a développé une pratique artistique comme moyen de survie et d'expression. Ses œuvres témoignent de la réalité carcérale et des impacts psychologiques de la peine capitale.



**N'Dume Olatushani**  
(États-Unis)

*Langue : anglais*

Ndume a passé 28 ans en prison dont 20 dans le couloir de la mort, aux États-Unis, pour un crime qu'il n'a pas commis. Sauvé par la découverte du dessin et de la peinture, épaulé tout au long de sa détention par ses proches et des organisations abolitionnistes, il continue aujourd'hui à s'engager avec force auprès des jeunes.



**Debra Milke**  
(Allemagne et États-Unis)

*Langues : allemand, anglais*

En 1990, accusée à tort du meurtre de son fils, elle est condamnée à mort et passe 22 ans dans le couloir de la mort. Sa peine est annulée en 2013 et les charges abandonnées en 2015. Depuis, Debra Milke témoigne avec l'organisation Witness to Innocence pour éviter que d'autres ne subissent une telle injustice.



**Joaquín José Martínez**  
(Espagne)

*Langue : espagnol, anglais*

Premier Européen à sortir du couloir de la mort américain, après avoir passé plusieurs années dans le couloir de la mort aux États-Unis accusé injustement de double homicide en Floride. Soutenu par de nombreuses organisations et par les autorités espagnoles, il est acquitté et libéré en 2001.



**Philippe Maurice**  
(France)

*Langue : français*

Défendu par Robert Badinter, Philippe Maurice a été gracié en 1981 peu avant l'abolition de la peine de mort en France. Après sa libération, il est devenu historien médiéviste et chercheur au CNRS. Son parcours singulier, de condamné à mort à universitaire reconnu, illustre les enjeux de la réinsertion et de la seconde chance.



**Susan Kigula**  
(Ouganda)

*Langues : luganda, français*

Arrêtée en 2000 et condamnée à mort en 2002, Susan Kigula a fondé une école en prison et suivi des études par correspondance. Libérée en 2016, elle est diplômée en droit. Elle a mené une pétition historique établissant l'inconstitutionnalité de la peine de mort obligatoire.



**Pete Ouko**  
(Kenya)

*Langues : swahili, anglais*

Condamné à mort pour meurtre en 2001, à 31 ans, Pete Ouko, a toujours clamé son innocence. Incarcéré pendant 18 ans dans une cellule avec 13 autres détenus, il est gracié et libéré en 2016. Diplômé en droit à l'Université de Londres, il s'investit dans la défense des prisonniers en Afrique avec Youth Safety Awareness Initiative.

## 6. JEUNESSE : UNE NOUVELLE GÉNÉRATION ENGAGÉE

Le Congrès mondial place les jeunes générations au cœur de la mobilisation, avec l'ambition de stimuler leur engagement citoyen, nourrir leur réflexion critique et encourager le dialogue interculturel. En s'appuyant sur des approches créatives et participatives, il valorise les pratiques artistiques et culturelles comme des outils de sensibilisation et d'appropriation des enjeux liés à l'abolition de la peine de mort. **Cinquante jeunes ambassadeur-rices venu-es du monde entier** participeront au Congrès aux côtés de jeunes français-es, incarnant la diversité des parcours et des engagements.

**L'espace « Jeunesses », dédié aux 12-30 ans**, proposera des activités conçues par et pour les jeunes : ateliers participatifs, échanges entre militant-es internationaux, rencontres avec des témoins et personnes anciennement condamnées à mort, afin d'aborder de manière concrète et incarnée les réalités de la peine capitale.

Des expositions et formats artistiques viendront également nourrir la réflexion, notamment en partenariat avec Cartooning for Peace et à travers la 7<sup>ème</sup> édition du concours international d'affiches « Dessine-moi l'abolition » organisé par ECPM.

Pensé comme un espace d'expression, de dialogue et de transmission, ce programme vise à faire émerger une nouvelle génération d'acteur-rices engagé-es pour les droits humains et l'abolition universelle.

## 7. CULTURE ET ENGAGEMENT

### SOIRÉE TÉMOINS

Mercredi 1er juillet 2026 · 18h15 – 20h15 · Studio 104, Maison de la Radio et de la Musique

Moment fort du Congrès, **la soirée des témoins, “L’Art, témoin du couloir de la mort”**, mettra en lumière le rôle de la création artistique comme moyen de résilience et de témoignage depuis le couloir de la mort. Rythmée par des performances musicales et visuelles, elle réunira artistes, ancien·nes condamné·es et proches de victimes.

Parmi les intervenant·es : **Daniel Gwyn, Susan Kigula, Angelia Barnabas** (voir Les voix du Congrès), ainsi que la militante **Effa Qamariani Binti**. La soirée fera également dialoguer différentes formes artistiques, avec notamment la participation de la harpiste Etsuko Shoji, du photographe Toshi Kazama et du musicien Albert Marquès, aux côtés de Valentine Cuny-Le Callet.

Animée par **Tanya Awad** et **Albert Marquès**, la soirée donnera également la parole à des voix emblématiques comme l’Américain **N’Dume Olatushani**, le parcours de ce dernier incarnant la répression des artistes engagés. À travers témoignages, performances et œuvres, cette soirée immersive offrira une plongée sensible dans les réalités du couloir de la mort, tout en soulignant la force de l’art comme outil de mobilisation et de sensibilisation.

### EXPOSITIONS ET ÉVÉNEMENTS CULTURELS

Des expositions, notamment à la Maison de la Radio et de la Musique, ainsi que des événements culturels organisés dans Paris, viendront compléter la programmation.

**Parmi les expositions mises en valeur à la Maison de la Radio et de la Musique...**

\ **HAKAMATA’S LETTERS**, extraits de correspondances d’un ancien condamné à mort au Japon.

\ Présentation et remise de prix de la 7ème édition du concours **DESSINE MOI L’ABOLITION**, réunissant des œuvres de jeunes à travers le monde.

\ **ARTS ET CONDAMNÉS À MORT** composée d’œuvres réalisées par des personnes condamnées à mort.

\ **DESSINER, RÉSISTER**, une exposition de 20 dessins de presse consacrés à la peine de mort, mettant en lumière l’engagement de dessinateurs et dessinatrices du monde entier, en partenariat avec l’association **CARTOONING FOR PEACE**.

\ L’installation sonore **REVIVRE**, portée par un duo d’artistes et d’ingénieurs du son, comme une immersion sensorielle dans l’univers du couloir de la mort.

**... Et dans Paris :**

\ **LES VISAGES DE L’ABOLITION** sur les grilles de l’Hôtel de Ville à Paris, du 5 juin au 15 juillet 2026, 20 figures françaises, historiques et contemporaines, qui ont fait et font avancer le combat abolitionniste.

**\ HORS LES MURS**, exposition itinérante à travers 17 lieux parisiens emblématiques, retraçant l'histoire de la peine de mort et de son abolition. Panneaux historiques et podcast immersif "Abolition !" accessible sur les stores dès le 5 juin 2026. Entre récits d'experts et lectures incarnées, ce dispositif invite à redécouvrir des sites majeurs tels que l'Hôtel de Ville, la Bastille ou le Panthéon sous un nouveau regard, chargé d'histoire et de mémoire.

## **8. TEMPS FORTS**

### **CÉRÉMONIE D'OUVERTURE**

*Mardi 30 juin 2026 · 9h30 – 12h30 · Auditorium de la Maison de la Radio et de la Musique*

La cérémonie d'ouverture marquera le lancement officiel du 9<sup>e</sup> Congrès mondial contre la peine de mort, sous le parrainage de la France, de l'Union européenne et de la Suisse. Ce temps fort réunira responsables politiques, acteurs institutionnels et représentants de la société civile autour d'un objectif commun : faire progresser l'abolition universelle. Plusieurs États y annonceront des avancées concrètes, tandis que des témoins porteront la voix des personnes condamnées à mort et de leurs proches.

Cette édition sera également marquée par un hommage à Robert Badinter, figure majeure de la lutte abolitionniste, ainsi que par des interventions de haut niveau (en présentiel ou à distance). Une performance du Chœur de la Maîtrise de Radio France viendra ponctuer ce moment inaugural.

### **CÉRÉMONIE DE CLÔTURE**

*Jeudi 2 juillet 2026 · 16h00 – 18h00 · Hôtel de Lassay*

Sous l'égide de Yaël Braun-Pivet, Présidente de l'Assemblée nationale, la cérémonie de clôture, présentée en partenariat avec la Coalition mondiale contre la peine de mort, viendra conclure trois jours d'échanges et de mobilisation. Gérald Darmanin, ministre de la Justice, ainsi que des parlementaires, artistes et acteurs de la société civile prendront la parole, reflétant la diversité des engagements réunis tout au long du Congrès.

Ponctuée d'un interlude culturel avec le collectif Krumpfest, elle mettra à l'honneur les acteurs de terrain à travers la remise des Prix de l'abolition, distinguant plusieurs personnalités et organisations pour leur engagement, dont le Grand Prix Robert Badinter (vote du public sur l'appli du Congrès). La cérémonie s'achèvera par un happening artistique et une action collective, moment symbolique et fédérateur en faveur de l'abolition universelle.

## **9. ESPACES D'ÉCHANGES ET DE MOBILISATION**

### **L'AGORA DE L'ABOLITION**

Véritable cœur vivant du Congrès, l'Agora est un espace ouvert de rencontres, d'échanges et de découvertes. Elle permettra aux participant·es de dialoguer avec des ONG et militant·es venu·es du monde entier, de découvrir leurs actions et de s'informer sur les dynamiques abolitionnistes à l'échelle internationale.

Avec 22 stands portés par une vingtaine d'organisations, une librairie, l'exposition Hakamata's letters qui entoure cet espace, l'Agora invite également à contribuer, partager et s'appropriier l'histoire et les combats en cours. Pensée comme un lieu convivial, elle offrira aussi des temps informels propices aux échanges entre congressistes.

### **ESPACES D'ÉCHANGES ET DE NETWORKING**

En dehors de l'Agora, de nombreuses opportunités de networking sont offertes le temps du Congrès : à travers une soirée dédiée le mardi 30 juin dans la Galerie Seine de la Maison de la Radio et de Musique ou pendant les nombreux Side Events organisés majoritairement le 2 juillet à l'Hôtel de Lassay (voir détails dans l'application).

## **10. HISTOIRE DU CONGRÈS ET PARTENAIRES**

Lancés par ECPM en 2001, les Congrès contre la peine de mort, organisés tous les trois ans dans une ville différente, sont devenus les temps forts du mouvement abolitionniste mondial. Afin de préparer au mieux les Congrès mondiaux, ces derniers sont précédés d'un Congrès régional permettant de focaliser l'attention sur une région particulière du globe : en 2012 à Rabat (Maroc), en 2015 à Kuala Lumpur (Malaisie), en 2018 à Abidjan (Côte d'Ivoire) en 2023 à Amman (Jordanie) puis Tokyo (Japon) en 2025. Les Congrès mondiaux d'ECPM visent à dresser un état des lieux des avancées et des difficultés qui jalonnent le chemin vers l'abolition universelle. Ils sont l'occasion unique de réunir les acteurs et actrices de l'abolition qui, aux niveaux locaux, régionaux et internationaux, sont en mesure de contribuer efficacement à faire disparaître la peine de mort des arsenaux judiciaires et législatifs : militant·e·s, avocat·e·s engagé·e·s dans la défense de condamné·e·s à mort, dirigeant·e·s politiques ou diplomates, parlementaires, ancien·ne·s condamné·e·s à mort et familles de victimes.

En vingt ans, les Congrès mondiaux sont devenus le rendez-vous incontournable des abolitionnistes du monde entier. Tous les trois ans, elles et ils se retrouvent dans une ville différente pour faire progresser l'abolition universelle : en 2004 à Montréal (Canada), en 2007 à Paris (France), en 2010 à Genève (Suisse), en 2013 à Madrid (Espagne), en 2016 à Oslo (Norvège), en 2019 à Bruxelles (Belgique), puis en 2022 à Berlin (Allemagne).

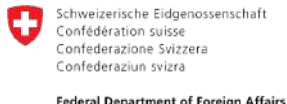
L'édition 2026 s'appuie sur un réseau international de partenaires institutionnels et associatifs.

## NOS PARTENAIRES

Organisé par



Sous le parrainage de



Federal Department of Foreign Affairs

Avec le soutien financier de



En partenariat sur le programme académique



Accueilli par



En partenariat média avec



## 11. INFORMATIONS PRATIQUES PRESSE

### ACCREDITATIONS

Les journalistes qui souhaitent suivre et couvrir le 9e Congrès mondial contre la peine de mort doivent s'accréditer via l'application **ECPM 9WC** (voir page 4). Aucune accréditation n'est possible sur place.

Une salle de presse est mise à disposition des journalistes accrédités à la Maison de la Radio et de la Musique. Pour les demandes d'interviews, merci de vous adresser à Aurélie Chatelard.

### CONFÉRENCE DE PRESSE

Une conférence de presse se tiendra lundi 29 juin à 15h au MEAE avec des témoins phares.

### CONTACTS

Responsable communication Laura Crépin : [lcrepin@ecpm.org](mailto:lcrepin@ecpm.org) / +33 6 01 78 50 15

Responsable relations presse Aurélie Chatelard : [achatelard@ecpm.org](mailto:achatelard@ecpm.org) / +33 6 19 92 03 31

